

Compte-rendu de la CAP Locale Liste d'aptitude C en B du 12 novembre 2019

Avant la CAPL, la direction a fait sa sélection et publié son projet classé par ordre alphabétique des dossiers « Excellents ».

Au cours de cette CAP Locale, les élus de **Solidaires Finances Publiques** ont argumenté sur tous les dossiers de leurs adhérents et sympathisants (ayant donné un mandat écrit).

- **CAPL n°2 : C en B**

La CAPL a débuté par la lecture de notre liminaire.

144 agents de la DISI Ile-de-France remplissaient les conditions administratives (PAS) pour être candidat à cette sélection.
23 agents sont candidats cette année.

Sur ces 23 agents, 7 ont été défendus par **Solidaires Finances Publiques**.

Potentialités pour la DISI Ile-de-France : 3 (373 pour toute la France)

Catégorie	Avant CAPL	Après CAPL	
Excellent	2	4	La liste des agents classés "excellents", inscrit dans le vivier national, a été abondée de 2 candidats
Très Bon	10	9	La catégorie des "très bons" dossiers a été augmentée de ZERO candidat.
A Revoir	11	11	

Les critères retenus par l'administration afin de changer de catégories sont :

- la mobilité
- la volonté de passer des concours

Un dossier de candidature s'inscrit dans la durée.

Pour tous les agents maintenus dans la même catégorie, nous avons voté CONTRE.

Vos élus : Laurent Lesca, Patrick Pimont, Blandine Deydier, Gilles Debrack

Experts : Vincent Baclet James Koscik

Les rapports des agents classés « Excellent » comprenant leur rang de classement doivent être **systematiquement** communiqués aux agents concernés sans aucune démarche de leur part.

Les élus de **Solidaires Finances Publiques** vous rappellent l'importance des termes utilisés dans le compte-rendu d'entretien professionnel, et vous invitent donc à y porter une attention particulière, les conséquences pouvant s'avérer plus qu'importantes. C'est pourquoi nous vous invitons tous les ans à nous les transmettre si vous le souhaitez, dans un simple but de vérification et d'accompagnement.